

**Le PACS devrait-il être une partie de rapports de jour modernes en France?**  
**Discuter.**

Nous vivons une période de grande mutations et une situation qui provoque bien des controverses est le PACS.

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même pour organiser leur vie commune. Le pacte civil de solidarité pour organiser leur vie commune. Le pacte civil de solidarité, adopté par l'assemblée nationale le 13 octobre, prend son apparence au début des quatre-vingt dans certains milieux homosexuels qui réclamaient une reconnaissance juridique afin d'obtenir les mêmes droits que les couples mariés.

Cela a été un des sujets les plus discutés, récemment. PACS a d'abord proposé en 1998, c'est le but devait donner le poids libres à l'union libres incluant des associations homosexuelles. La seule exception étant les couples qui avaient un privilège proche du parenté. La facture de proposée a déclaré que:

*"Un pacte civil de solidarité conclu entre deux personnes, sans que ces personnes soient de sexe, pour organiser leur vie commune."*

Deux personnes majeures peuvent signer un PACS, sauf dans les cas suivants : entre parents et alliés proches; si l'un de couple est déjà marié; si l'un de couple a déjà conclu un PACS avec une autre personne.

Il est très clair que le PACS en France a un contour très strict. Chaque année il y a entre 30,000 à 200,000 signatures de PACS. Cette chiffre semble plutôt haute. Bien que, j'essaierai pour avoir une vision plus précise de la situation de PACS dans la société.

Une des premières questions qui se posent est PACS devrait – il être à part de société d'aujourd' hui en France? Dans n'importe quelle situation il y a toujours un argument. En cela arrive aussi, mais à tel point.

L'opposition principale du PACS est du droit politique et la hiérarchie de l'église catholique. Ils le voient comme une attaque sur la famille. Tandis que, ses partisans prétendent qu'il est destiné pour permettre la sécurité plus grand aux associés celibataires, qui ont droit aux mêmes droits et aux credits d'impôt que des couples mariés. Ils croient qu'il ne mène pas aux mariages homosexuels et l'adoption par les couples gais qui a été annoncée en autrefois.

Quand on l'a d'abord proposé. Un pétition contre PACS a été signé par un grand nombres de maires, mais une enquête conduite juste avant il a été d'abord présenté à l'assemblée a indiqué qu'il y avait une majorité complète du public dans la faveur.

Quoiqu'une fois demandé s'ils seraient heureux pour leur fille d'entrer dans PACS avec un associé ceux mis en doute soient moins enthousiastes.

Le facture a été finalement consentie en octobre 1999 pour entrer en vigueur de 2000.